

LE DEVOIR

Vol. LXXXV - No 67

MONTREAL, LE MARDI 22 MARS 1994

65c + TPS + TVQ / Toronto 85c

PERSPECTIVES

Faire du neuf avec du vieux

Les Italiens saisis par le doute

François Brousseau

ENVOYÉ SPÉCIAL DU DEVOIR EN ITALIE

Vous verrez comme l'Italie a changé, qu'ils disaient. Un pays méconnaissable, une révolution totale, un spectaculaire assainissement moral. Sortis, les politiciens pourris qui donnaient tous les contrats aux copains contre de plantureux dessous de table! Quant au nouveau système électoral, il permettrait enfin - qu'ils disaient - un choix clair entre deux ou trois tendances bien identifiées.

Un choix clair? Une révolution morale? La nouvelle Italie? Certes, elle existe: ce sont, à Milan, ces piétons affairés, collés collés à leur cellulaire autour de la Piazza della Repubblica. Ce sont les vendeurs de bricoles sénégalais sur l'immense Place du Dôme. C'est l'immigration de couleur, question neuve dans un pays longtemps exportateur net de populations migrantes. C'est un capitaine d'industrie dénommé Silvio Berlusconi, ancien joueur de guitare au sourire suave de charmeur sud-américain, maître du calcio avec son équipe gagnante, de l'édition et de la presse écrite avec la Mondadori et de la télévision à deux sous avec ses trois chaînes... et qui veut par-dessus le marché devenir premier ministre. Ce sont ces juges enfin réveillés depuis deux ans qui ont mis en accusation plus de 3000 politiciens, hauts fonctionnaires et industriels. C'est une anglophilie galopante à fleur de peau, qui vous fait systématiquement écrire, à pleines pages et à pleins panneaux, *sponsoring, part-time, discount* ou *show-room* au lieu de l'équivalent italien. C'est, enfin, une population qui, un temps, s'était remise à espérer...

Et l'Italie éternelle, merveilleuse et désespérante, qui ne changera jamais quoi qu'on fasse? C'est l'élégance des Milanais et des Milanaises, à la fois discrète (à la différence des extravagances romaines) et d'une assurance totale. Une courtoisie et une gentillesse légendaires. La grossièreté et la pesanteur des films de série B et C en fin de soirée à la télévision privée. Cet indémodable rapport élastique à la légalité qui, malgré toutes les enquêtes *Mani Pulite* du monde, continue de descendre du sommet à la base, dans la vie quotidienne, par exemple jusqu'à ce mépris total des limitations de vitesses. Les *combinazioni* politiques byzantines qui, sous de nouveaux noms et avec un changement de système électoral, ressemblent étrangement à celles du passé. Une crispation gauche-droite comme aux beaux temps de la DC et du PCI. Et finalement, des Italiens qui, revenus de leurs espoirs précédents, semblent être retournés à leur fatalisme atavique.

Tous les partis italiens ou presque ont changé de nom au cours des deux dernières années

Il y a en tout cas, à six jours des élections italiennes, comme de la déception et de la confusion dans l'air. Un tiers des électeurs ne savent pas comment ils vont voter. Pays qui semblait affronter avec courage, et d'une façon exemplaire, les grandes questions qui se posent, mais d'une façon moins caricaturale,

à toutes les démocraties - la corruption de la politique par l'argent, l'indépendance vraie des divers pouvoirs, l'effondrement de la confiance populaire envers les «bouffons» de toutes tendances - l'Italie semble aujourd'hui se dégonfler, se décevoir elle-même.

Demandez son avis au passant. Les réponses traduisent une déception certaine par rapport à la divine surprise de *Mani Pulite* en 1992, ou à l'enthousiasme du référendum de mars 1993 sur la réforme du mode de scrutin. Une réforme - le passage de la proportionnelle au scrutin majoritaire - qui devait être la panacée pour vider les vieux incrustés de la politique.

Cela va du «Ah, il y a des élections?» (tout de même rare) au «Ils me cassent tous les c...» (entendu hier soir lors d'un «vox-pop» sur Italia Uno) en passant par «Oui, il y a des nouveaux visages, mais ils se comportent comme les anciens!» En effet, 50% des candidats sont nouveaux en politique «nationale»... mais cela suffit-il à changer les mœurs d'un pays?

Fausse nouveauté? Le fait est que tous les partis italiens ou presque ont changé de nom au cours des deux dernières années. Premier en date dans le grand lifting tous azimuts, le Parti communiste italien est ainsi devenu le Parti démocratique de la gauche. Mais il a aussi connu une scission avec son aile dure, appelée Refondation communiste. Les maigres dépouilles de la Démocratie chrétienne se sont quant à elles réparties entre un «Parti populaire» qui entend renouer avec les origines socialistes du mouvement, un Centre chrétien-démocrate et quelques autres dissidents aux tendances obscures. Le Mouvement social italien, héritier de Mussolini, s'est déguisé en Alliance nationale, tandis que le petit Parti radical du provocateur Marco Pannella (article un du programme: légaliser la drogue) est devenu le Parti démocrate.

Une chatte, même italienne, n'y retrouverait pas ses petits...

Commentateur romain de réputation, universitaire et collaborateur de *La Repubblica*, Paolo Flores d'Arcais nous a déclaré hier que «sous les apparences du nouveau, c'est le vieux qui, intact, se pointe encore. Le vrai changement n'a même pas commencé».

INDEX

Les Actualités...A2	Idées.....A7	
Agenda culturel...B6	Avenirs.....B1	
Annonces classées...B5	Le Monde.....A5	
Avis publics.....B3	Montréal.....A3	Météo
Culture.....B8	Mots croisés.....B3	Ciel variable
Économie.....B2	Politique.....A4	Max: +5
Éditorial.....A6	Les Sports.....B5	Détails en B4

POLITIQUE

Bromont: Ottawa cherche une alternative



PAGE A 4

LE MONDE

Washington enverra des Patriot en Corée du Sud



PAGE A 5

L'ÉCONOMIE

Vers un réseau mondial de 840 satellites

PAGE B 2

Québec reconduira la clause «nonobstant» dans les lois scolaires

MICHEL VENNE
DE NOTRE BUREAU DE QUÉBEC

Après avoir modifié la Charte de la langue française, il y a un an, afin de ne plus recourir à la clause «nonobstant» et de se conformer à la Charte canadienne des droits et libertés, le gouvernement du Québec s'apprête à faire le contraire cette semaine pour protéger les privilèges des catholiques et des protestants dans le domaine scolaire.

Le ministre de l'Éducation, M. Jacques Chagnon, va présenter cette semaine un projet de loi pour reconduire

la clause dérogatoire, dite nonobstant, dans cinq lois scolaires, dont la Loi sur l'instruction publique (107), a-t-on appris hier, au cabinet du ministre.

Cette clause «nonobstant» a pour objet de soustraire les lois scolaires de l'application de la Charte canadienne des droits et libertés.

La clause protège les privilèges qui sont accordés aux catholiques et aux protestants, en dépit des dispositions de la Charte qui reconnaissent la liberté de religion et de conscience, et le droit à l'égalité.

Cette décision est mal accueillie par le Mouvement

laïque québécois qui y voit la démonstration que la création de commissions scolaires linguistiques «c'est de la poudre aux yeux», affirme le porte-parole et cofondateur du MLQ, M. Luc Alarie. «Ça démontre qu'on a un système scolaire qui ne respecte pas les libertés fondamentales», dit-il.

À tout le moins, la reconduction de la clause dérogatoire démontre par l'absurde que les lois scolaires québécoises sont discriminatoires en faveur des catholiques et

VOIR PAGE A 8: QUÉBEC

Le rebelle fait école



PHOTO JACQUES NADEAU

LE REBELLE Armand Vaillancourt fait école. Depuis la semaine dernière et jusqu'à demain, le sculpteur, qui a reçu le prestigieux prix Paul-Émile Borduas (1993) du gouvernement du Québec, initie à la création artistique collective environ 300 jeunes élèves de l'école Saint-Pierre-Claver, située sur le Plateau Mont-Royal, à Montréal. Aidés de l'artiste et leurs enseignants, les jeunes sont en train de créer une «réjouissance-murale» sur le thème de la liberté. Une fois terminée, l'œuvre, qui comprendra environ 250 modules de bois recyclé et peint, sera exposée en permanence dans la bibliothèque de l'école. Nos informations en page B 1.

La soirée Spielberg

Sept Oscars pour Schindler's List, deux pour Jurassic Park

ODILE TREMBLAY
LE DEVOIR

Le suspense n'était pas de la fête. Couronné qu'il était Le Spielberg, bien avant le coup de minuit hier soir, quand il a remporté avec son *Schindler's List* la palme tant convoitée du meilleur film en cette 66e soirée des Oscars. Bien avant qu'il ne rafle les six autres décorations pour son regard noir et blanc posé sur l'Holocauste: celles du meilleur réalisateur, meilleur scénario adapté, meilleur montage, meilleure caméra, meilleure musique, meilleure décoration artistique. Et deux pour *Jurassic Park*.

Avant la cérémonie hollywoodienne, on le voyait à l'écran marcher et sourire comme un gagnant, se caressant la barbe un peu nerveusement tout de même. Le triomphe Spielberg avait été annoncé à plein médias, tel le passage de la comète ou l'avènement du nouveau Messie. Revanche du trois fois recalé de l'Academy, on l'a vu ému, mais sobre, — après tout le sujet de l'Holo-

VOIR PAGE A 8: SPIELBERG

Petite bombe sur Québec

Robert Lepage lève le voile sur sa nouvelle création

RÉMY CHAREST
CORRESPONDANT À QUÉBEC

Robert Lepage et ses nombreux complices ont lâché une petite bombe sur Québec, dimanche soir, en donnant presque en catimini, au théâtre du Conservatoire d'art dramatique de Québec, un aperçu du projet Hiroshima, tout récemment intitulée *Les sept branches de l'estuaire en delta de la rivière Ota*.

Subventionné par le fonds Japon-Canada du Conseil des Arts du Canada et coproduit par les Wiener Festwochen, Créteil-Scène Nationale et le Edinburgh Arts Festival, le spectacle, en préparation depuis déjà deux ans mais en répétition depuis à peine plus d'un mois, sera présenté au Japon en août 1995, pour le cinquantième anniversaire du bombardement atomique d'Hiroshima. D'abord prévue dans le cadre du Festival d'Avignon, la première étape de cette nouvelle œuvre du célèbre metteur en scène québécois sera finalement créée à Edimbourg en août, à la suite des coupures budgétaires qui ont empêché Avignon de s'engager dans sa coproduc-

VOIR PAGE A 8: LEPAGE

Nettoyage ethnique des cimetières À défaut de prisonniers, Croates et Musulmans s'échangent des cadavres

SYLVIANE TRAMIER
ENVOYÉE SPÉCIALE DU DEVOIR EN BOSNIE

Depuis la conclusion d'un accord croato-musulman en Bosnie, le cessez-le-feu est généralement observé, à quelques exceptions près. En vertu de l'accord, les deux parties ont commencé samedi dernier à procéder à des échanges de prisonniers de guerre. D'ici la fin de la

semaine, trois mille personnes environ devraient être échangées, selon le Comité international de la Croix-Rouge (CICR). Dans certains villages bosniaques, on n'a pas de prisonniers à échanger, mais des corps de soldats morts au combat.

Zabrde — Le convoi part du camp du bataillon canadien de Visoko au petit matin: quatre jeeps aux couleurs des Nations unies, deux camions chargés de cercueils de bois vides. La mission est macabre, sans pitié, mais non sans difficultés: il s'agit d'aller déterrer les corps d'une cinquantaine de combattants croates et musulmans et de les remettre à leur famille respective pour qu'elles les enterrent du bon côté des lignes de démarcation. Les négociations pour cet échange ont déjà été

faites, les autorisations accordées par toutes les personnes qui détiennent une infime parcelle de pouvoir, dont elles usent selon leur bon caprice.

Pourtant, à chaque poste de contrôle s'engage d'interminables palabres pour déterminer les moindres modalités de l'opération. Après une matinée entière passée à parlementer, à rebrousser chemin, à attendre, on décide de diviser le convoi en deux, pour accélérer la cadence. Il est plus de 13h lorsque nous arrivons à la prison de Tarcin où sont détenus depuis plus de sept mois

200 Serbes, hommes et femmes. On est ici en territoire musulman, et la partie serbe n'ayant pas encore adhéré à l'accord croato-musulman, ces prisonniers ne sont pas encore visés par les échanges. Mais c'est dans cette prison qu'est enterré un combattant croate que nous devons ramener. L'affaire est menée promptement, loin des regards des journalistes et de l'officier de la force de protection de l'ONU (FORPRONU), l'adjudant-maire Karol Galas. Les gardiens de la prison sont nerveux, les soldats bosniaques dans le

VOIR PAGE A 8: BOSNIE

LE DEVOIR

ACTUALITÉS



BOURGAULT

Ma langue au chat

C'était hier la journée de la francophonie et nous célébrons maintenant la semaine de la langue française. Ce sont là, certes, de bien beaux événements et je voudrais en profiter pour résumer quelques réflexions sur le sujet.

Il serait peut-être intéressant de rappeler en premier lieu que le français demeure, encore aujourd'hui, l'une des trois grandes langues internationales, les deux autres étant l'anglais et l'espagnol. Or, parce que nous sommes isolés en Amérique du Nord, nous avons souvent l'impression de l'être du reste du monde. Nous oublions trop facilement que nous appartenons à une langue internationale qui nous permet de franchir facilement nos frontières et de briser notre isolement.

Les Norvégiens, les Suédois, les Portugais, les Coréens et combien d'autres n'ont pas cette chance et se voient forcés, souvent contre leur gré, de se nier eux-mêmes pour se joindre au reste du monde. Nous n'insisterons jamais assez sur cette appartenance universelle qui, seule, peut nous délivrer de ce sentiment d'enfermement que nous éprouvons souvent jusqu'à nous plonger dans le découragement et la démission.

Oui mais... Le français? Quel français? Comment se fait-il qu'il nous faille sous-titrer nos films pour les présenter dans les pays francophones et comment se fait-il que, encore aujourd'hui, incapables de nous faire comprendre à Paris, à Genève ou à Dakar, nous devions recourir à l'insulte pour imposer le respect de «notre» langue? Il est bien inutile de me rappeler que le français est multiple et que les apports régionaux en assurent la santé.

Je sais cela aussi bien que personne. Mais je sais aussi que le français c'est le français et que, hélas, il nous arrive souvent de parler un sabir primaire qui n'a rien à voir avec la langue que nous défendons si ardemment sur toutes les tribunes et sur toutes les barricades.

Je le dis tout net: si nous ne sommes pas compris par les autres francophones du monde c'est que, très souvent, nous ne parlons pas français. La couleur locale n'a rien à voir dans cette affaire. La grammaire et la syntaxe n'ont pas de couleur locale et, à défaut de les connaître et de les utiliser, nous continuerons de nous isoler sans espoir de retour.

Où bien nous acceptons de nous rattacher à cette langue internationale — dont nous affirmons qu'elle est la nôtre — et nous en tirons les conséquences, ou bien nous nous replions vaniteusement et rageusement dans notre dialecte québécois au risque de nous enfermer dans nos frontières et de nous voir traduits et sous-titrés dans toute la francophonie.

Pour ma part, j'en ai plein le dos de ce peuple qui paivoie et qui monte aux barricades pour défendre et promouvoir une langue qu'il refuse systématiquement de parler.

«Chu pas français moé stie!» Ok, Man, on a bien compris ton message. T'inquiète pas, la semaine du français ne dure que quelques jours, le reste de l'année t'appartient.

Malheureusement, le reste de l'année appartient aussi aux intégristes catholiques qui, assis sur l'article 93 de la Constitution canadienne, s'approprient, en toute bonne conscience, à diviser irrémédiablement les francophones de Montréal au risque d'en faire éventuellement des adversaires, voire des ennemis.

Lise Bissonnette, il y a quelques jours, a bien montré les dangers que ces fanatiques nous font courir, on les comprend de défendre leurs écoles confessionnelles. En effet, s'ils ne s'emparent pas des enfants au berceau, ils savent bien qu'ils ne les récupéreront jamais.

Il va bientôt falloir les mettre à la raison si nous ne voulons pas que tous nos efforts d'intégration ne soient voués à l'échec.

À défaut de pouvoir faire échec à ce maudit article 93, il faudrait rappeler vigoureusement aux intégristes que la Constitution n'érige aucune confession en religion d'État et que la Charte des droits interdit à quiconque de le faire.

Cela veut dire que l'école publique doit appartenir à tous et que ceux qui veulent se donner des écoles confessionnelles doivent le faire à leurs frais. Si l'article 93 accorde aux protestants et aux catholiques le privilège d'avoir des écoles, il n'exige pas qu'elles soient financées par l'État.

Il est grand temps de mettre les pendules à l'heure, de ramener les intégristes à la raison — si c'est encore possible — et de faire de l'école française laïque l'école de tous les francophones du Québec.

La guerre est finie depuis longtemps. Il ne faut pas permettre aux intégristes de la recommencer.

QUÉBEC Un principe adopté en 1984 après entente avec les autorités religieuses

SUIITE DE LA PAGE 1

des protestants. Québec se trouve à admettre que sans cette clause, ses lois ne passeraient pas le test des Chartes des droits devant les tribunaux.

Le principe d'une clause «nonobstant» avait été adopté en 1984 par le gouvernement du Parti québécois à la suite d'une entente avec les autorités religieuses. Le clergé acceptait que les structures scolaires soient fondées sur la langue plutôt que sur la religion. Mais à condition qu'en retour, on protège le privilège des parents à un projet éducatif confessionnel dans les écoles.

Le gouvernement libéral a poursuivi sur la lancée en 1986 et en 1988. À l'époque, le ministre de l'Éducation Claude Ryan s'était justifié en invoquant la nécessité «d'éviter que s'instaure une dynamique suivant laquelle une revendication unilatérale et abstraite des droits individuels en vient à rendre illusoire des droits collectifs bien établis».

La Constitution prévoit que la clause «nonobstant» a une durée de vie limitée. Après cinq ans, elle doit être reconduite par une nouvelle loi. La clause «nonobstant» inscrite dans la loi 107 arrive à échéance le 1er juillet prochain. Pour en maintenir l'effet, une loi doit être adoptée avant l'été.

Les lois scolaires confèrent aux catholiques et aux protestants le droit à l'enseignement religieux de leur confession, le droit de faire reconnaître un statut catholique ou un statut protestant à leur école malgré la création de commissions scolaires linguistiques, ainsi que le droit à des services d'animation pastorale ou religieuse.

Elles attribuent un droit de regard sur le contenu des programmes au comité catholique et au comité protestant du Conseil supérieur de l'éducation. Et stipule qu'il doit y avoir au ministère de l'Éducation un sous-ministre de foi catholique et un sous-ministre de foi protestante.

Les citoyens québécois d'une autre confession, les musulmans par exemple, de même que ceux qui pensent que la religion n'a pas sa place dans les écoles n'ont pas les mêmes privilèges.

Aux yeux de M. Alarie, cela montre bien que ce qui compte, ce ne sont pas les structures scolaires, que l'on

est en train de rebâtir sur une base linguistique, mais ce qui se passe dans les écoles. M. Alarie se demande en vertu de quoi l'ensemble des citoyens québécois doit payer pour des services de pastorale aux catholiques.

Le ministre veut reconduire la clause «nonobstant» afin de maintenir un climat serein durant la période de discussions qui viennent d'être amorcées sur la création des commissions scolaires linguistiques, a fait savoir l'attachée de presse du ministre, Mme Sophie Gagnon. «Nous voulons protéger le statu quo», dit-elle, tant que les commissions linguistiques n'auront pas été créées.

Il s'agit d'éviter que, durant ce débat public qui s'annonce houleux, quelqu'un vienne à nouveau brouiller les cartes par une nouvelle contestation judiciaire intempestive.

Mme Gagnon évoque la possibilité que la clause «nonobstant» soit retirée quand les nouvelles commissions linguistiques auront été créées, comme l'a autorisé de le faire la Cour suprême du Canada dans un jugement rendu en juin dernier confirmant la constitutionnalité de la loi 107.

Un comité consultatif présidé par le recteur de l'Université Concordia, M. Patrick Kenniff, doit faire rapport au ministre en juin. Les nouvelles commissions verront le jour au mieux en 1996.

Mais plusieurs sources affirment que même dans un contexte de commissions scolaires linguistiques, il faudra maintenir la clause «nonobstant» si Québec tient à protéger de façon étanche les privilèges confessionnels prévus aux lois. On le pense aussi bien à la Fédération des commissions scolaires qu'à la CEQ. Les avocats du ministère de l'Éducation le disent eux-mêmes.

Vendredi, dans le cadre d'un colloque du Barreau sur les développements récents en droit scolaire, Me Côme Dupont, avocat au ministère, en a fait la démonstration. Il a répété ses arguments juridiques, qui n'engagent que lui et qui ne peuvent pas être perçus comme l'opinion du ministre, au cours d'un entretien avec LE DEVOIR hier.

La Cour suprême a reconnu au Québec le pouvoir de créer des commissions scolaires linguistiques, pourvu qu'on n'affecte pas les droits énoncés à l'article 93 de la Constitution, dont principalement le droit à des commis-

sions scolaires catholiques et protestantes à Québec et Montréal.

Me Dupont explique que la Cour suprême a clairement établi que seuls les droits énoncés à l'article 93 sont garantis par la Constitution mais pas les autres que sont le statut confessionnel des écoles en dehors de Québec et de Montréal, l'animation pastorale ou les comités confessionnels du Conseil supérieur de l'éducation.

Selon Me Dupont, si le gouvernement du Québec veut maintenir les privilèges qu'il accorde aux catholiques et protestants, «il faut une clause dérogatoire». Le juriste fait remarquer par ailleurs qu'un article de la loi 107 confère le droit à l'enseignement moral et religieux aux personnes de toute autre foi que catholique ou protestante (art. 228) suivant certaines conditions. La clause «nonobstant» protège aussi l'exercice de ce droit.

Le porte-parole du Parti québécois en matière d'éducation, M. Jacques Brassard, est d'accord avec la reconduction de la clause dérogatoire.

«Historiquement, dit-il, ces deux confessions religieuses se sont vu octroyer des privilèges. La prudence incite à ne pas occulter l'histoire. Personnellement, je serais porté à permettre que la confessionnalité puisse continuer à s'exprimer à travers des projets éducatifs, dans la mesure où les parents peuvent exercer un choix. Il faut tenir compte de la réalité. Sinon on peut entraîner la rupture d'un équilibre délicat», dit-il.

Ni l'Assemblée des évêques, ni le Comité catholique n'ont fait de démarches pour inviter le gouvernement à reconduire cette clause dérogatoire.

Les cinq lois concernées sont celles sur l'instruction publique, sur le ministère de l'Éducation, sur le Conseil supérieur de l'éducation, sur les élections scolaires et celle sur l'instruction publique des autochtones (Cris, Inuit et Naskapis). Une clause similaire a été introduite aussi dans la Loi sur l'enseignement privé il y a deux ans.

Toutes ces lois comportent également une clause dérogatoire qui s'applique à la Charte québécoise des droits et libertés de la personne. Cette clause n'a pas à être renouvelée. Elle s'applique tant et aussi longtemps que le législateur n'adopte pas une loi pour l'abroger.

SPIELBERG L'Oscar du meilleur film d'animation échappe à Frédéric Back

SUIITE DE LA PAGE 1

causte exigeait un port digne —, recevoir ses grands prix. «C'est la première fois que je tiens un Oscar entre mes mains», rappela le jubilaire, avant de déder la parole à l'auteur du livre *Schindler's List*, rescapé de l'Holocauste qui rendit hommage aux victimes d'Hitler.

C'est à Whoopi Goldberg, qu'était hier confié le stressant mandat d'être la première femme à animer le gala le plus diffusé de la planète. Sobre robe marron avec traîne légère (entre autres toilettes) relax, souriante, pas effarouchée pour deux sous, rigolant de la politiquement correctness du jour qui règne au cinéma, et qui n'avait d'ailleurs propulsée là, elle femme et noire, Whoopi fut une hôtesse fort convenable, bien meilleure que Billy Crystal, qu'on était fatigués de voir de toutes façons.

Pas de séisme à se mettre sous la dent, la terre s'était contentée de trembler pour la répétition. Le grand soir elle s'est tenue poliment tranquille. Tout comme les déclarations politiques qui brillèrent par leur absence. Et comme le spectacle, lui-même sans grand éclat. Dolly Parton chanta, ballerines et danseurs yrevoltèrent sur les musiques de films. Quand Neil Young se mit au piano sous un éclairage bleuté, on oublia les décors futuristes sans grâce, pour se recueillir à l'écouter. Ou quand Bruce Springsteen, dans

un décor tout aussi bleuté, y est allé d'une complainte sentie sur les rues de *Philadelphia*, tirée du film du même nom, qui devait valoir quelques minutes plus tard au chanteur, la statuette de la meilleure chanson de film.

L'Oscar du meilleur acteur est allé comme prévu à Tom Hanks pour sa performance de sidéen dans *Philadelphia* de Jonathan Demme. Très ému, évoquant le courage des victimes de la peste moderne, il livra la seule envolée à portée sociale de la soirée.

L'Oscar de la meilleure actrice, prévue lui aussi, revint à Holly Hunter pour sa performance muette dans *La Leçon de piano* (elle avait déjà reçu à Cannes le prix d'interprétation féminine pour le même rôle — rare doublé). Film qui valut aussi à son auteur Jane Campion la palme du meilleur scénario original. Tandis que la merveilleuse petite comédienne de ce même film néo-zélandais Anna Paquin perdit le souffle d'émotion en recevant la statuette hautement méritée de la meilleure actrice de soutien. Moment qui fut sans doute le plus frais de cette cérémonie.

Stupeur en la demeure quand le prix du meilleur acteur de soutien échappa à Ralph Fiennes en nazi au profit de Tommy Lee Jones pour *The Fugitive*.

Stupeur encore quand la palme du meilleur film étranger est allée — plutôt qu'à *Adieu ma Concubine* ou à *L'Odeur de la papaye verte* — au film espagnol *La Belle*

Époque de Fernando Trueba, oeuvre charmante mais sans l'envergure de ses concurrentes.

Mais nulle surprise pour la statuette des effets spéciaux accordée à *Jurassic Park* de Spielberg, les bêtes de la préhistoire ayant hissé l'art de l'animation à ses plus hauts sommets, hier soir reconnus. Une tête de dinosaure est d'ailleurs venue rugir à sur scène en guise d'appui à ses semblables.

L'Oscar du meilleur son alla également à *Jurassic Park*, échappant à *Schindler's List*, mais Spielberg lutait contre lui-même, et il était dit qu'il triompherait hier soir sur un front ou l'autre.

Pas d'Oscar pour notre compatriote Frédéric Back qui était de la course dans la catégorie du meilleur film d'animation avec son *Fleuve aux grandes eaux*. *The Wrong Trousers* de Nicolas Park a remporté le morceau. Back fut trois fois en nomination aux Oscars et deux fois lauréat avec *Crac* et *L'homme qui plantait des arbres*. Mais pour le dernier film de sa vie — l'animateur a pris sa retraite — la statuette lui échappa. Triste!

La statuette du meilleur maquillage échut à celui qui réussit à faire de Robin Williams une femme à peu près crédible dans *Mrs Doubtfire*.

Oscar du meilleurs costumes à *The Age of Innocence*, qui fit que le film de Scorsese ne repartit pas les mains complètement vides. La tornade Schindler a laissé derrière elle quelques naufragés, comme ce *Remains of the Day* pourtant si méritant de James Ivory qui ne récolta nul Oscar, ou le touchant *In the name of the father* de Jim Sheridan reparti lui aussi gros Jean comme devant, comme *Shadowlands*, comme *Short Cuts*, les grands perdants de cette soirée Spielberg.

LEPAGE Une rencontre étonnante entre l'Orient et l'Occident

SUIITE DE LA PAGE 1

tion. Aucune date de présentation au Québec n'a encore été fixée, mais il semble peu probable que Les sept branches... puissent s'y arrêter avant 1996, d'où l'intérêt particulier de l'avant-première de dimanche soir.

Annoncée la veille seulement dans une discrète annonce publicitaire, la répétition publique de ce nouveau *work-in-progress*, où Robert Lepage tient le rôle de maître de cérémonie et de narrateur de l'action, a été vue par une cinquantaine de chanceux acheteurs de billets, par des invités provenant de divers festivals internationaux, et par un fort contingent de la colonie artistique de Québec.

Les journalistes, eux, n'y étaient pas au préalable invités, et c'est donc en forçant quelque peu la main des organisateurs que quelques-uns d'entre eux ont pu assister à ce qui était aussi la première manifestation publique d'Ex Machina, le regroupement d'artistes et artisans de la scène qui habitera la Caserne, centre multimédia dont Lepage espère l'ouverture l'année prochaine, dans le Vieux Port de Québec.

À ce point-ci, le spectacle tient encore de l'esquisse: des sept tableaux qui le composent, les cinq premiers

étaient présentés en courtes séquences d'une quinzaine de minutes chacune et les deux derniers, plus élaborés, totalisaient plus de deux heures de spectacle. On est, il faut bien le dire, cinq mois avant la première à Edimbourg et bien loin de la phase finale de sept heures, qui prendra normalement forme au Japon.

Malgré cet état embryonnaire, *Les sept branches...* présente déjà une richesse thématique et une rigueur d'approche impressionnantes. L'appareil scénographique, même en plein rodage, montre bien à quel point la maîtrise technique de Lepage ne cesse de croître et combien la trouvaille visuelle sert de plus en plus directement le propos. La présente création est particulièrement forte sur les effets de direction, illustrés par le positionnement des acteurs face ou dos au public et par d'habiles jeux de miroir.

Comme le titre peut le laisser entendre, l'ensemble du spectacle traite de convergence et de divergence, un peu comme *Les plaques tectoniques* utilisaient la dérive géographique pour parler de celles des cultures et des personnes. Ici, le delta de la rivière Ota, qui baigne la ville d'Hiroshima, est le lieu de convergence de tout ce qu'une rivière charrie, mais également l'endroit où la rivière termine son cours et se disperse dans l'océan.

Un édifice d'Hiroshima construit par un architecte pragois au début du siècle et ayant survécu à la bombe; *Hiroshima mon amour* d'Alain Resnais (une nouvelle vague cinématographique illustrée par celle, aussi célèbre, du peintre Hokusai); le monde de la performance new-yorkaise avec en tête Meredith Monk, Laurie Anderson et une artiste tchèque nommée Jana Capek, fil conducteur de ce récit encore fragmentaire ainsi que l'univers des échanges culturels et commerciaux entre le Québec et le Japon sont autant de blocs constructeurs de cette immense mosaïque.

Pour ce nouvel effort, Robert Lepage s'est entouré de compagnons de la première heure, comme Marie Gagnon, Marie Brassard, Robert Caux et l'équipe des marionnettes du Grand Théâtre, Gérard Bibeau et José Campana, ainsi que de certains collaborateurs du cycle Shakespeare, auxquels s'ajoutent d'impressionnants nouveaux venus comme Sonoyo Nishikawa, conceptrice d'éclairages très réputée au Japon, qui a travaillé entre autres chez le metteur en scène Ninagawa. L'équipe, comme la thématique et l'esthétique, présente un mélange d'ancien et de nouveau (dans le travail de Lepage) et une rencontre étonnante entre l'Occident et l'Orient, qui annonce un voyage fort prometteur sur *Les sept branches de l'estuaire en delta de la rivière Ota*.

BOSNIE «On ne peut pas accepter ça»

chée qui court autour du périmètre musulman. Dans un angle de la tranchée boueuse, une guérite de planches. À côté, dans la tranchée, ont été recouverts de terre les corps de quatre combattants croates, tués sur place.

Quelques hommes en uniforme de l'armée bosniaque s'approchent pour surveiller les opérations. L'un d'entre eux, un mercenaire d'origine belge, se met à énumérer ses faits de guerre: le Liban, quelques coups de main pour l'armée française, et la Bosnie. «Cet accord croato-musulman est temporaire. Ça ne marchera jamais», affirme-t-il. Ses compagnons l'approuvent et crachent par terre pour appuyer leur détermination. «Les Croates veulent 40% de la Bosnie,

les Serbes 40%. Il ne reste que 20% pour les Musulmans. Ce n'est pas possible. Les Croates veulent Mostar, qui est musulman depuis 800 ans. On ne peut pas accepter ça», dit le mercenaire. Celui-là défend son fond de commerce. Ailleurs, les villageois se disent tous las de la guerre. Les quatre corps croates ont été chargés dans le camion. On repart. Nous traversons en secteur croate, dans la poche de Kiselsak.

Un autre cimetière, chrétien celui-là, à Lepenica. L'église est en ruines. Un peu à l'écart, trois fosses communes couvertes de gravats. Les fossoyeurs déblaient les pierres et les bouts de ciment. Ils se dépêchent, car le soir tombe. Après avoir exhumé huit corps, ils déchargent du camion le reste des cercueils

vides, une quinzaine encore, et les mettent à l'abri, dans une maison en ruines. Ils reviendront le lendemain, finir le travail, quand il fera jour.

Des tirs d'armes légères résonnent sur les collines. L'organisateur de cet échange, Zaim Zeljkovic, explique que la remise des corps des combattants aux leurs est un signe de bonne volonté de part et d'autre. Cela permet aux familles de pouvoir rendre un dernier hommage à leurs soldats, chez eux, et non dans le village voisin, ennemi. «Il faut mettre les morts chez eux», résume-t-il. Le nettoyage ethnique des cimetières s'accomplit.

(Sylviane Tramier accompagne les Casques bleus canadiens en ex-Yougoslavie)

LE DEVOIR

LES BUREAUX DU DEVOIR SONT OUVERTS:
DU LUNDI AU VENDREDI DE 9H00 À 16H30
RENSEIGNEMENTS (514) 985-3333
ADMINISTRATION (514) 985-3333

AVIS PUBLICS
ANNONCES CLASSÉES
PUBLICITÉ (514) 985-3399
NUMÉRO SANS FRAIS 1-800-363-0305

(514) 985-3344
(514) 985-3344
(514) 985-3399
1-800-363-0305

• Extérieur (sans frais) •
1-800-463-7559

DU LUNDI AU VENDREDI
À DE 7H30 À 16H30
2050, RUE DE BLEURY, 9E ÉTAGE,
MONTRÉAL, (QUÉBEC) H3A 3M9

SERVICE DES ABONNEMENTS
Les numéros de téléphone suivants sont valables pour
le service de livraison par camelot et pour les abonnements postaux.
Montréal (514) 985-3355

LE DEVOIR

LES SPORTS

Cam Neely ne jouera plus cette saison

Gartner à Toronto, Anderson aux Rangers

Les Bruins envoient Juneau à Washington en retour d'Iafrate

Les Rangers de New York ont effectué un échange-choc hier en envoyant l'attaquant Mike Gartner aux Maple Leafs de Toronto en retour de l'ailier Glenn Anderson, du défenseur américain Scott Malone et d'un choix de quatrième ronde au prochain repêchage, quelques instants avant la limite permise aux transactions dans la LNH.

Aussi, les Bruins de Boston ont surpris un peu tout le monde hier en échangeant l'attaquant Joe Juneau aux Capitals de Washington en retour du défenseur Al Iafrate. Les Bruins seront par ailleurs privés des services de Cam Neely pour le reste de la saison en raison d'une blessure ligamentaire au genou droit.

Mais la grosse nouvelle de la journée est survenue quand les Rangers de New York ont troqué Mike Gartner, auteur de 611 buts en carrière et possiblement le joueur le plus mésestimé dans l'histoire de la Ligue nationale, aux Maple Leafs. Gartner a déjà inscrit 14 saisons consécutives de plus de 30 buts et vient au cinquième rang des meilleurs buteurs dans l'histoire.

Les Rangers ont été très actifs hier. Ils ont complété un échange de quatre joueurs avec Chicago, faisant l'acquisition de l'ailier gauche Stéphane Matteau et de Brian Noonan et cédant l'ailier droit Tony Amonte et l'ailier gauche Matt Oates.

Ils ont aussi troqué le défenseur Peter Andersson pour les services

de l'ailier gauche Phil Bourque, des Sénateurs d'Ottawa.

Bruins-Capitals

Iafrate était le troisième meilleur pointeur des Capitals avec 10 buts et 35 passes tandis que Juneau est le quatrième marqueur des Bruins avec une récolte de 14 buts et 58 passes.

Neely, auteur de 50 buts en 49 matchs, s'est blessé en rentrant en contact avec le défenseur Ken Daneyko. Un examen médical approfondi a révélé une déchirure complète du ligament médial collatéral.

Par ailleurs, Craig Janney, choisi par l'arbitre George Nicolau à titre de compensation quand les Blues de St. Louis ont conclu une entente avec Petr Nedved, est retourné à St. Louis, en provenance des Canucks de Vancouver, en retour des défenseurs Jeff Brown et Bret Hedican et du joueur de centre recrue Nathan Lafayette.

Devant le refus de Janney de se reporter aux Canucks, ces derniers n'ont pas eu d'autre choix que de l'inclure dans une transaction.

D'autre part, les Jets de Winnipeg ont troqué l'ailier droit Paul Ysebaert aux Blackhawks de Chicago en retour d'un choix de troisième ronde.

Finalement, les Nordiques de Québec ont obtenu le défenseur Brad Werenka des Oilers d'Edmonton en retour des services du gardien Steve Passmore.

Dodgers 6, Expos 1

Scott et Wetteland s'effondrent

MICHEL LAJEUNESSE
PRESSE CANADIENNE

West Palm Beach — En deux manches de travail, Tim Scott et John Wetteland, deux releveurs sur lesquels comptent les Expos, se sont effondrés, cédant quatre points à la suite de cinq coups sûrs et deux buts sur balles et les Expos se sont finalement inclinés 6-1 hier contre les Dodgers de Los Angeles.

Si Ken Hill a bien fait pour les Expos, c'est surtout le partant des Dodgers, le Sud-Coréen Chan Ho Park, qui a impressionné.

En quatre manches, il a limité les Expos à trois coups sûrs et il a retiré quatre frappeurs sur des prises. Il s'est même permis le luxe de claquer un double, son premier coup sûr contre un lanceur des ligues majeures, et il a marqué un point. Il a célébré son double en sautant de joie au deuxième sac.

Ken Hill n'a permis que trois coups sûrs en cinq manches de travail, mais il a été négligent en affrontant les huitième et neuvième frappeurs du rôle en troisième manche et cela lui a coûté cher.

Le petit Rafael Bournival a claqué un circuit pour produire le premier point. Il était tellement surpris d'avoir frappé la longue balle, qu'il s'est arrêté au deuxième sac, croyant n'avoir obtenu qu'un double.

Park a suivi avec son double au champ opposé et a été poussé au marbre par le simple de Brett Butler.

En huitième, Scott a été victime

d'un double de deux points de Raul Mondesi, un coup en flèche sur la clôture du champ centre. A la manche suivante, Wetteland, qui était en furie en rentrant au vestiaire, a donné un but sur balles et deux doubles, dont un de deux points à Jeff Tradey. Il n'a pas très bien fait.

Markus Grissom a produit le seul point des Expos contre le releveur Darren Dreifort avec un simple en cinquième. Curtis Pride avait entrepris la manche en soutirant un but sur balles au grand prospect des Dodgers et avait volé facilement le deuxième avant de filer au marbre sur le coup de Grissom au centre.

Boucher en avance

Denis Boucher aurait certes aimé lancer plus longtemps. Il n'a effectué qu'une vingtaine de tirs, hier. Il aurait certes aimé obtenir un départ au camp, ce qui ne risque pas de lui arriver.

Pourtant, Felipe Alou continue de dire que le gaucher a une longueur d'avance sur tout le monde pour ce qui est du poste de cinquième partant. «Pour l'instant, Boucher est notre cinquième partant, a commenté Alou après le match. Aujourd'hui, il a encore très bien fait.

«Je sais qu'il y a encore des doutes dans l'esprit de certains dans le cas de Boucher parce qu'il est un Québécois. Mais ce qui m'importe c'est qu'il continue de retirer les frappeurs. C'est la seule vraie mesure.»

Hier, en relève à Ken Hill, Boucher a lancé pendant deux manches. Il n'a donné aucun coup sûr.

HOCKEY

HIER

New Jersey 3 Florida 3	
Dimanche	Vancouver 1 Dallas 2 (P)
Calgary 6 Toronto 3	Ce soir
Washington 3 TB 0	San Jose à Pittsburgh
Ottawa 2 Buffalo 6	Boston à Québec
St. Louis 4 Chicago 3 (P)	Tampa Bay à Islanders
LA 6 San Jose 6	Hartford à Washington
Philadelphia 3 Florida 5	Chicago à Detroit
Pittsburgh 2 Islanders 1	Philadelphie à St. Louis
Edmonton 5 Québec 3	Anaheim à Dallas

LES MENEURS

b p pts		Canadien b p pts	
Gretzky, LA	36 83 119	Damphousse	34 45 79
Fedorov, Det.	51 60 111	Bellows	29 35 64
Risnick, Chi.	41 55 96	Muller	20 31 51
Ricchi, Phi.	37 57 94	Schmieder	20 28 48
Jagr, Pgh.	29 55 84	Keane	15 26 41
Bure, Vcr.	49 43 92	Dionne	17 23 40
Andreychuk, Tor.	49 40 89	LeClair	17 23 39
Hull, Stl.	48 40 88	Carbonneau	12 23 35
Bourque, Bos.	20 68 88	Odelein	10 25 35
Lindros, Phi.	40 46 86	Desjardins	10 18 28
Shanahan, Stl.	40 46 86	Stratton	10 17 27
Dumoulin, Mtl.	45 79 84	Petrov	12 14 26
Francis, Pgh.	25 58 83	Nordiques	
Brid'Amour, Fla.	25 58 83	Saukic	22 57 79
Sheppard, Det.	48 33 81	Riccio	22 47 79
Reichel, Cal.	36 44 80	Kamensky	24 31 55
Turgeon, N.Y.	33 47 80	Young	22 19 41
Modano, Dal.	42 37 79	Fraser	14 17 31
Dumoulin, Mtl.	45 79 84	Kovalenko	15 17 32
Sakic, Que.	22 57 79	Sutter	12 20 32
Stevens, Pgh.	37 41 78	Racine	9 23 32
Messier, N.Y.R.	24 53 77	Basson	11 15 25
Roberts, Cal.	36 40 76	Lapointe	8 16 24
Haeerchuk, Buf.	31 45 76	Gustafson	5 17 22
Robitaille, LA.	38 37 75		

LIGUE NATIONALE

Conférence de l'Est		Section Nord-Est	
		pj	g p n bp bc pts
Montréal	72 38 22 12 251 204 88		
Pittsburgh	73 38 23 12 265 251 88		
Boston	72 36 24 12 246 211 84		
Buffalo	73 37 27 9 244 193 83		
Québec	72 29 36 7 235 244 65		
Hartford	73 24 41 8 196 244 56		
Ottawa	73 11 54 8 170 345 30		
Section Atlantique			
x-Rangers	72 44 22 6 256 200 94		
New Jersey	73 41 21 11 268 195 93		
Florida	72 31 29 12 203 200 74		
Washington	73 33 31 8 231 223 74		
Philadelphie	72 31 34 7 256 272 69		
NY Islanders	72 30 33 9 245 231 69		
Tampa Bay	73 25 38 10 194 224 60		
Conférence de l'Ouest			
Section Centrale			
x-Toronto	73 39 23 11 241 209 89		
x-Detroit	71 41 25 5 305 239 87		
x-Dallas	72 37 25 10 244 223 84		
Chicago	73 35 30 8 223 203 78		
St. Louis	71 34 28 8 225 239 77		
Winnipeg	73 21 44 8 198 297 50		
Section Pacifique			
Calgary	74 36 27 11 265 231 83		
Vancouver	72 35 34 3 244 235 73		
San Jose	72 25 33 14 204 233 64		
Anaheim	72 27 40 5 198 221 59		
Los Angeles	72 24 37 11 258 278 59		
Edmonton	73 20 41 12 228 269 52		

Mondiaux de patinage artistique

Excellent départ de Chouinard

Chiba, Japon (Reuter-AP) — Lu Chen et Surya Bonaly ont entamé de façon hésitante leur quête du titre suprême aux championnats du monde de patinage artistique.

La Japonaise Yuko Sato et la Canadienne Josée Chouinard ont en effet terminé à la première place de leur groupe respectif où on attendait plutôt la Chinoise et la Française.

Neuvième aux Jeux de Lillehammer, Chouinard a relégué Chen, médaillée de bronze, à la deuxième place dans le groupe A. Dans le groupe B, et malgré une chute, Sato, cinquième en Norvège, a terminé devant la Française, quatre fois championne d'Europe.

Chouinard, qui se remet d'une blessure à une cheville subie à l'entraînement, a profité des deux chutes effectuées par sa rivale chinoise pour la devancer. La Québécoise avait terminé au neuvième rang aux Jeux de Lillehammer.

«Ce résultat est très important pour moi, a dit Chouinard. Je suis revenue des Jeux olympiques très déçue, j'avais même honte.»

Dans l'autre groupe, la Japonaise Yuko Sato a terminé en tête devant la Française Surya Bonaly. Sato, cinquième en Norvège, a devancé la Française malgré une chute. Susan Humphreys, d'Edmonton, a pris le septième rang.

L'Ukrainienne Oksana Baiul et l'Américaine Nancy Kerrigan, respectivement médaillées d'or et d'argent aux Jeux de Lillehammer, ne sont pas de la compétition, ce qui permet à Bonaly et à Chen d'être classées favorites pour le titre.

Le programme technique aura lieu vendredi et l'épreuve libre, qui décidera de l'attribution du titre, samedi.

Sato, 21 ans, a estimé qu'il était prématuré de voir en elle la future championne du monde. «Il est trop tôt pour se réjouir», a-t-elle déclaré.

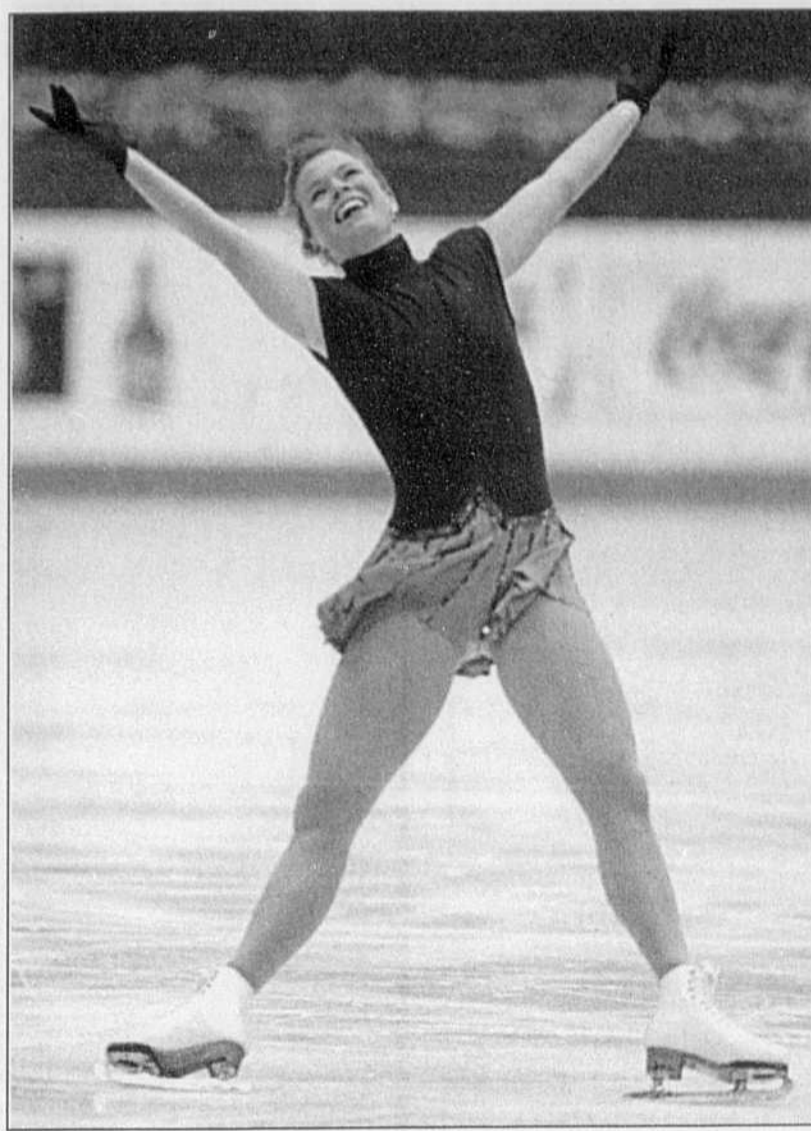
Bonaly, qui vise le titre mondial après la déception de Lillehammer, a réussi ses sauts, mais n'a pas paru à l'aise sur ses triples et a été pénalisée. Sa note artistique a été inférieure à celle de Sato.

L'Allemande Tanja Szewczenko a terminé troisième du groupe, devant la Russe Olga Markova.

D'autre part, Isabelle Brasseur et Lloyd Eisler devraient faire savoir, ce matin, s'ils seront en mesure de défendre leur titre en couple.

Brasseur est très incommodée par sa blessure à une côte qu'elle a aggravée, vendredi, à l'entraînement.

Les médecins et le personnel d'entraîneurs canadiens lui ont recommandé de ne pas participer aux Mondiaux.



Josée Chouinard espère bien effacer sa déconvenue de Lillehammer.

Professionnels: Harding pose sa candidature

Paris (AFP) — La patineuse américaine Tonya Harding, récemment condamnée «pour entrave à la justice» dans l'affaire de l'agression contre sa compatriote Nancy Kerrigan, a décidé de passer professionnelle et de poser sa candidature pour les Championnats du monde professionnels prévus les 17 et 18 mai au Palais omnisport de Paris-Bercy.

L'organisateur des Championnats du monde professionnels a toutefois décidé de réserver sa réponse pour quelques jours encore. Un délai qu'il entend mettre à profit pour voir si la présence à Paris de l'Américaine, au cœur du scandale qui a défrayé la chronique pré et post-olympique, ne risque pas d'entraîner des difficultés.

Harding, après avoir nié toute participation à l'agression contre Nancy Kerrigan, a reconnu, le 27 janvier, avoir eu connaissance de cet attentat commis par ses proches mais, craignant pour sa vie, avait refusé d'en parler.

Le fait qu'elle ait plaidé coupable d'entrave à la justice lui a permis d'éviter une peine de cinq ans de prison et a mis un terme à l'enquête criminelle.

Sont d'ores et déjà engagés dans les Championnats du monde professionnels: l'Allemande Katarina Witt, l'Américaine Christie Yamaguchi, le Russe Vladimir Petrenko et le couple russe champion olympique Gordeeva-Grinkov.

Sans les «pros» des JO

Chiba, Japon (AFP) — Les Championnats du monde de patinage artistique qui s'ouvrent mardi à Maku-hari-Chiba (Japon) se joueront sans les «pros» qui avaient choisi de faire un retour chez les amateurs pour l'année olympique et dont les ambitions ont parfois été déçues.

Les Katarina Witt, Brian Boitano, Viktor Petrenko, Gordeeva-Grinkov, Mishkutienok-Dmitriev et autres Torvill et Dean ont tous choisi de terminer leur carrière sur les Jeux de Lillehammer. Certains l'avaient déjà annoncé avant l'issue de la compétition de Hamar. D'autres, comme Jayne Torvill et Christopher Dean, les danseurs britanniques titrés à Sarajevo (1984) sur le Bolero de Ravel, ont mûri leur décision après les Jeux, déçus par leur médaille de bronze.

C'est chez les couples que la compétition va être le plus affecté puisque ni les médaillés d'or, Ekaterina Gordeeva-Serguei Grinkov, ni leurs dauphins Natalia

Mishkutienok-Artur Dmitriev ne seront là. Jeune maman de 22 ans, la jolie Katia avait laissé entendre, dès les Championnats d'Europe de Copenhague en janvier, qu'elle et son mari trouveraient normal que la fédération russe sélectionne des «jeunes» pour les Championnats du monde.

Evgenia Shishkova et Vadim Naumov, 2e aux Championnats d'Europe, porteront donc les espoirs russes tandis que le couple canadien Isabelle Brasseur-Lloyd Eisler peut espérer conserver son titre mondial. Avec son franc-parler, Eisler n'avait pas caché à Lillehammer qu'il trouvait anormal que le retour des «pros» l'ait spolié du titre olympique.

En danse, l'absence des célèbres «T and D» laissent les deux couples russes Oksana Grichuk-Evgeni Platov, champions olympiques, et Maia Usova-Alexander Zhulin, médaillés d'argent, se disputer les deux premières marches du podium.

TÉL.: 985-3344

ANNONCES CLASSÉES

FAX: 985-3340

I • N • D • E • X

REGROUPEMENTS DE RUBRIQUES

- 100 • 199 IMMOBILIER RÉSIDENTIEL
100 • 150 Achat-vente-échange
160 • 199 Location
- 200 • 299 IMMOBILIER COMMERCIAL
200 • 250 Achat-vente-échange
251 • 299 Location
- 300 • 399 MARCHANDISES
- 400 • 499 OFFRES D'EMPLOI
- 500 • 599 PROPOSITIONS D'AFFAIRES ET DE SERVICES
- 600 • 699 VÉHICULES

101

PROPRIÉTÉS À VENDRE

BOUCHERVILLE, cottage 1978, 2 c.c., garage, système électrique à air chaud, 174.600\$, 655-3444.

103

CONDOMINIUMS CO-PROPRIÉTÉS

C.D.N.: Spacieux 3 1/2, super éclairé, impeccable, près U. de M., hôpital, G. Pilon 739-1598, Trans-Action Mont-Royal.

160

APPARTEMENTS-LOGEMENTS À LOUER

3185 LINTON - Près U. de M., 4 1/2 chauffés, feu chaude, poêle/ frigo, 550 \$, libres Jour: 731-1255, après 16h: 731-5040.

165

PROPRIÉTÉS À LOUER

C.D.N.: Spacieux 3 1/2, super éclairé, impeccable, près U. de M., hôpital, G. Pilon 739-1598, Trans-Action Mont-Royal.

160

APPARTEMENTS-LOGEMENTS À LOUER

VILLE ST-LAURENT, Thompson 3 1/2 - 4 1/2, équipés, chauffés, près services 333-1402.

165

PROPRIÉTÉS À LOUER

N.D. DU PORTAGE, Coeur village, magnifique vue fleuve, unifamiliale, 3 c.c., 2 s/bains, Juliette + Août, tél: (418) 862-0640 (7 à 9h - 18h 21h).

180

A PARTAGER

LUXUEUX CONDO Plateau (St-Denis/Laurier), style loft, 3 ch, fermées, atmosphère unique. Non-fumeur, professionnel ou chercheur. 278-2355.

251

BUREAUX À LOUER

LUXUEUX bureaux, 2.500 pi.ca. avec petit entrepôt et quoi. Aussi espaces 300 pi.ca. et +. Coin 13 et 40, ville St-Laurent 476-0500.

318

MOBILIER DE BUREAU ET ACC.

AMEUBLEMENT complet de bureau neuf et usagé. 685-4051. Les Aménagements F.B. Inc.

401

POSTES CADRES, PROFESSIONNELS

TRADUCTEURS/TRICES de l'anglais au français. Excellent français, diplôme universitaire. Expérience Word-Perfect. Qualités: assidue et rapide. 40.000\$ à 50.000\$ selon la production. Travail devant être effectué à Toronto. (416)975-9449.

125

HORS-FRONTIÈRES

NORMANDIE, France: Fermette pierre, toute meublée, 7 c.c., terrain 2 acres. 120.000\$ cdn. (604)538-0369 ou 1952, 1274 Street, Suresy, V4A 3S7.

LES ANNONCES CLASSÉES

DU LUNDI AU VENDREDI

DE 8H30 À 16H00

Pour placer, modifier ou annuler votre annonce, téléphonez avant 14 h 30 pour l'édition du lendemain.

Téléphone: 985-3344

Télécopieur: 985-3340

Pour placer votre annonce par la poste:

C.P. 6033, succ. Place d'Armes
Montréal H2Y 3S6

DÉCÈS

COUVRETTE BERNARD C.R.

À Outremont le 19 mars 1994 à l'âge de 86 ans est décédé Me Bernard Couvrette B.A.L.L.B., C.R., Chevalier Grande Croix de l'Ordre équestre du Saint-Sépulchre, décoré de l'Ordre du Canada, ancien maire d'Outremont, fondateur de Proviso. Époux de feu Myrielle Chartrand D.G.C.S.C., père bien-aimé de Lucie D.G.C.S.S., feu Bernard, André ambassadeur à la retraite (Micheline Godon), Yves administrateur (Monique Poirier), et Jean-Jacques psychanalyste. Ses petits-enfants, Louis (Terri-Lyne Witt), Michel (Chantale Orvoine), Anne-Marie, Philippe, Line, Hélène-Andrée, Daniel et Florence-Myrielle. Ses arrière-petits-enfants: Stéphanie, Natacha, Chloé, Nicolas. Son frère Jacques (Denise Taillefer), sa sœur Denise (Jean Lambert), sa belle-sœur Jeannette (veuve de Gilles), ainsi que plusieurs neveux et nièces, beaux-frères et belles-sœurs Lilliane Choquet, Yvette, Jacqueline (Joachim Cornélius) et Marius (Lucille Molleur), et Michel Chartrand et leurs enfants.

Il sera exposé lundi le 21 mars de 14 h à 17 h et de 19 h à 22 h, mardi le 22 de 14 h à 17 h et 19 h à 22 h, mercredi le 23 à 9 h.

Les funérailles auront lieu mercredi le 23 mars courant. Le convoi partira des Salons Alfred Dallaire Inc., 1111 Laurier ouest, Outremont pour se rendre à l'Église St-Germain, 28 Vincent-d'Indy, Outremont où le service sera célébré à 11 h a.m. et de là au Cimetière Notre-Dame-des-Neiges.